

questions notions - droit des successions

Par **domii**, le **07/03/2022** à **14:53**

Bonjour,

Je n'ai pas bien compris deux notions :

Que veut dire "la fente se referme" ? pouvez-vous me donner un exemple pour que je comprenne + ? merci à vous.

Pouvez vous le donner un exemple venant de la théorie des co-mourants ?

Merci à vous.

Par **Ablette**, le **07/03/2022** à **15:55**

La fente successorale signifie qu'en l'absence d'héritiers la loi impose de diviser l'héritage entre la lignée paternelle et la lignée maternelle, art 736 Code civil.

Donc si une de ces branches n'a pas d'héritiers on dit que la fente se ferme.